

MANIFESTE FEBEG

Objectif neutralité carbone

Pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2050 et à une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% pour 2030, il faut transformer en profondeur notre société, notre économie et notre système énergétique. Ce défi majeur représente également une occasion unique pour le secteur de l'énergie de contribuer au développement durable de notre société et à une relance positive sur le plan économique, social et environnemental.

L'impulsion donnée par le Green Deal EU et les plans de relance offre une réelle occasion de passer à l'action pour atteindre la neutralité carbone. Le récent rapport de l'AIE, intitulé "net zéro by 2050", montre en outre que cette ambition est réalisable.

L'objectif est d'assurer la disponibilité d'énergie pour tous et de réaliser en Belgique une transition énergétique durable et abordable, dont pourront bénéficier les clients tant professionnels que résidentiels, de créer des emplois et d'apporter un soutien aux citoyens et aux entreprises dans leur transition énergétique.

A cet effet, la FEBEG a défini trois piliers sur lesquels elle souhaite se baser en priorité.

1. Promouvoir l'efficacité énergétique, l'électrification et les molécules renouvelables et bas carbone pour réduire les émissions de CO₂ et la consommation totale d'énergie en Belgique.

- Les membres de la FEBEG s'engagent à promouvoir les solutions d'efficacité énergétique auprès des entreprises et des ménages belges pour en accélérer leur adoption. La meilleure énergie est désormais celle qui n'est pas consommée.
- Comme récemment annoncé par l'IEA dans son scénario net 0, l'électrification des usages est un axe essentiel pour réduire les émissions de CO₂, comme par exemple dans la mobilité ou dans le chauffage des bâtiments.
- Il est également important de développer dès aujourd'hui des carburants à faible ou zéro émission de carbone, comme le biogaz, l'hydrogène vert ou bas carbone pour décarboner les usages difficiles à électrifier directement et contribuer à l'intégration intelligente des systèmes énergétiques.
- A cet effet, il est important de s'engager dans la révision de la taxation et la tarification de l'énergie pour que l'électricité et les molécules renouvelables et bas carbone (hydrogène, biométhane, ...) ne soient au minimum pas discriminés par rapport à d'autres sources d'énergie.
- Veiller à ce que les mesures prises en Belgique ou en Europe ne créent pas un désavantage concurrentiel vis-à-vis des pays voisins.

2. Veiller à ce que toutes les technologies nécessaires puissent contribuer efficacement à la transition vers la neutralité carbone.

- Compte tenu de l'ampleur du défi climatique et des incertitudes, opter pour une approche innovante et ouverte des technologies et solutions disponibles et futures ;
- En coopération avec les consommateurs, les entreprises et les pouvoirs publics, accélérer dès aujourd'hui le déploiement de toutes les solutions qui existent pour permettre de réduire les émissions de CO₂ de 55% d'ici à 2030. En particulier accélérer le développement des sources d'énergie renouvelables, tout en garantissant une capacité pilotable suffisante pour garantir la sécurité d'approvisionnement et permettre l'électrification croissante des usages. Les solutions retenues devront évoluer à terme vers la neutralité carbone ;
- Promouvoir l'innovation et toutes les technologies clés pour permettre d'atteindre la neutralité carbone telles que les énergies renouvelables, l'hydrogène et ses dérivés, le stockage, les pompes à chaleur, la gestion de la demande optimisée grâce aux compteurs intelligents, la mobilité électrique, la capture et le stockage du carbone, tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement pendant la transition.

3. Assurer un bon fonctionnement du marché pour attirer les investisseurs, en faire bénéficier les consommateurs et créer de l'emploi.

- Les besoins en investissements pour réaliser la transition énergétique tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement seront particulièrement importants. Il est important de **rendre le secteur attrayant pour les investisseurs**, en s'appuyant sur des **marchés de l'énergie** qui fonctionnent bien et sur un cadre de financement durable présentant des signaux d'investissement à long terme appropriés.
- Un cadre réglementaire et incitatif approprié et stable est nécessaire pour les investisseurs. Nous devons assurer une bonne coordination entre le développement des infrastructures de production et de transport. Ce point est particulièrement important pour les nouveaux projets de gaz verts et bas carbone (H₂, capture de CO₂)
- **Les procédures de permis** devraient être simplifiées et raccourcies pour que les investissements nécessaires puissent être réalisés à temps pour atteindre nos objectifs de décarbonation.
- **Les fournisseurs d'énergie**, en tant que **point de contact** unique des consommateurs d'énergie, s'engagent à associer pleinement tous les consommateurs à la transition énergétique en investissant dans leur formation et en leur offrant des solutions transparentes, simples, compétitives mais aussi équilibrées et d'appliquer des pratiques de marché durable. Nous voulons permettre aux clients de gérer efficacement leur consommation et production d'énergie afin de bénéficier pleinement de leur participation au marché de l'énergie.
- Il est important de garantir la concurrence de manière loyale comme moteur du développement de services innovants pour les clients dans un modèle de marché équilibré. Tous les prestataires de services doivent dès lors être soumis aux mêmes obligations.

- Les fournisseurs s'engagent en outre à contribuer à une politique inclusive stimulant l'accessibilité financière et l'acceptabilité sociale des nouvelles mesures en faveur de la neutralité carbone ;
- En tant que secteur attractif pour les investisseurs, le secteur pourra créer des emplois supplémentaires et durables ;

Cette vision ne peut être largement partagée avec les décideurs politiques et les parties prenantes que par le biais d'une FEBEG forte et unie. La FEBEG continuera dès lors à œuvrer au consensus, à la transparence et à la promotion de la diversité au sein de la fédération.